

Lettre de M.^{me}
Gerevins & Canouville

Lyon le 6 juillet 1846

49

Monsieur Charnier Membre Du
Conseil Des Prud'hommes.
Lyon.

Monsieur

Me réjouis à la lettre que j'en ai eu l'honneur de recevoir, ce matin, ne pourrais être en conscience autre que celle-ci: Nous affirmons & pourrions le démontrer au besoin par nos titres, que la majeure partie des pièces fabriquées dans la localité qui habite la Dame Rappet, nous sont rentrées plus courtes que celle du même genre & usage fabriquées en ville. L'ignorance ou nous étions, que les ouvriers de la campagne, avaient toute habitude de faire des cotes de pièces, nous a mis sans état d'apprécier jusqu'à



Jusques à ce jour, de quelle part sont venues
les Austractions, et si y en a eu. La Marchandise
est en question. Il est plus aujourd'hui entre nos mains.

Nous avons l'honneur de vous saluer
avec une parfaite considération,

Henri-Louis Hauwille

petite au^{de} 6 juillet 1846 M. Geriot Marin Galant 50

^{de Montluçon} Requet contre Gros, contre m^{tes} de Népleu et Popelin

Requet réclame 10 journées d'attente constatées par les
Décrets de M. Luel, Signés par le Maire de Montluçon
Crispian. Soudreuil



Monsieur Charmier

Membre du Conseil des Prêtres

Lyon

